Dix ... par ligne ...

... Les bureaux seront ouverts ... Les lettres et paquets ... L'ABEILLE, ... Les annonces ... Les avis ... Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelque un de ville chargé du payement régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront jusqu'à ...

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur, ... MARCHEUR, COMBAIR, capitaine ... BAGLEY, partira du *Mail-Road* ... les dimanches, à 9 heures du matin, et ... dans la même année. Il partira également du *Mail-Road* tous les mercredis, à 9 heures du matin, pour Madisonville, et de là, en remontant la rivière, il ira à ... de Covington, et sera de retour ici le lendemain (jeudi.)

Ce bâteau ayant été acheté ... pour faire ces voyages, du lac, continuera à Pavenir à faire le trajet entre Covington, Madisonville et la N.-Orléans. ... Pendant le cours des jours de passage, le propriétaire ... s'occupera de remorquer les cèdres de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bâteau le dimanche, sont requises de se trouver au *Mail-Road*, à 8 heures et un quart du matin, pour entrer dans les chariots.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

23 août—5m WM. BAGLEY.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBORN.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août.

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **TROLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	[illegible]
20 mars,	13 juin,
5 juin,	28 [illegible]
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils sont peu de ceux ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnements de tout genre et de première qualité, rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabines. 10 nov

POUR LE HAVRE.

Le navire de premier ordre HENRY-HALL, capitaine PRINCE, peut prendre à fret 150 balles de coton, s'adresser à

15 nov T. NICOLET & Co.

AVIS AUX HABITANS AUX JARDINIERS ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

Les soussignés agens de

WILLIAM PRINCE ET FILS,

propriétaires du

Jardin botanique Linnéen

à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront dès les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, &c. &c.

Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à

DUCONGE & PEYCHAUD,

agents, rue de Chartres, No. 89.

N. B. On délivrera gratis des catalogues indiques. 28 nov—3m

ARRIVÉE PAR L'OLYMPIA.

ALEX. PAYA, venant de Paris, tenant son magasin rue de Chartres, No. 182, préviens les personnes qui demeurent quelques articles nouveaux, que l'on trouvera chez lui un bel assortiment de librairie moderne, ouvrages de littérature, romans et livres pour la jeunesse, jolies lithographies, sujets d'histoire, batailles, portraits gracieux et caricatures; tableaux à l'huile et gravures; parfumerie fine, très-variée; parapluies et ombrelles; nécessaires et cartonnages un bel assortiment de jeux d'enfants et objets d'agrément, pistolets, cannes à épées, poignards, couteaux, ciseaux, canifs et étuis, en tous genres; bretelles, cravattes et ceintures; bijouterie nouvelle; papier à lettres, à dessin et à ... de bureaux; bouées et poids étuis en tout genre; lorgnettes de théâtre, bouées, fleurs pour coiffures, masques; casquettes; portefeuilles très-variés; cartes de visite; bretelles; tabatières et étuis à cigares, petits miroirs, fantaisies et brosses à barbe; et enfin, un grand nombre d'objets de bon goût. 28 nov—1m

GRACES.—Le soussigné a vendre dans son magasin de Meubles et de Chaises, un assortiment de Glaces d'un joli goût, qu'il offre à bon marché, en gros et en détail. GEO. WHITNEY, 27 nov rue de la Douane, No. 21

SANGSUES de choix, reçues par l'Aimable Marie, de Bordeaux et à vendre par 23 nov FOURNIER.

3300 SACS Salpêtre, à vendre par 23 nov LINCOLN & GREEN.

100 SACS de Café, en débarquement de la goël. San Antonio, à vendre par 17 nov A. QUERTIER & BOUTIN.

MORUE, 200 caisses, récemment reçu, à vendre par 13 nov THAYER, HURD & Co.

CHARRETTES, roues, drays, roues de charrues et brouettes, à vendre par 19 nov TOURNE & BECKWITH.

FARINE.—100 barrils farine fraîche, à vendre par [15 nov] TOURNE & BECKWITH.

21 BARILS Mélasse, en débarquement au face de la Halle, à vendre par 13 nov DUCROS & MORPHY.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Marseille, et New-York, à vendre par 10 nov THEO. NICOLET & CO.

CORDES D'ÉMERILLAGE de Kentucky, d'excellente qualité, à vendre par 2 nov FOSTER & HUTTON, 77 rue du Canal.

CAFÉ de la Havane, à vendre par 10 nov J. MAGER.

... Rue Royale, No. 230. FANNY FRYER ... un petit assortiment de fourrures ... chinchilla, première qualité ... 300, mondé 225, et ... gris, depuis 8 ... 8; en sac, depuis ... $10; palatines, ... en tous genres, pour dames et pour ... ; chapeaux, bonnets de blonde et de linon ... de bobinet et de blonde; chapeaux ... première qualité à la Reine; mousseline de soie ... de laine; cachemires; popline moirée; parapluies et jupons ... ; robes de soie en tous genres; peignes ... ; corsets; lacets de soie; robes ... ; bottines et souliers; chaussures pour les enfants; pompées en gros et en détail, &c.

☞ On a bâtonné de deux ou trois ... pour les robes et pour les ... 4 déc

MAGASIN DES GRAINES DE JARDINAGE DE LA CRUE DE 1832

Maintenant en débarquement, ET A VENDRE PAR

WM. SUTTER,

Magasin d'Américain de Graines de Jardinage,

RUE DE LA DOUANE.

Radis de Corinthe, ... et citrons secs.—Le soussigné a reçu tout récemment et offre à vendre aux familles, en quantités convenables pour leur usage, un approvisionnement des articles ci-dessus. *Aussi:* Bon ... à la noix et aux champignons, (*Ketchups*) ... pour le poisson, et hachées pour soupes, tels que sauge, thym, marjolaine, &c. 5 déc.

LE soussigné, de retour dans cette ville, a l'honneur d'annoncer au public et en particulier aux ... qui l'honorent de leur patronage, qu'il vient d'ouvrir son magasin, rue Royale, No. 230, et qu'il a reçu par le Louisville, venant du Hâvre, un assortiment de marchandises, telles que joaillerie, bijouterie fine, orfévrerie, plaqués d'argent, bijouterie fausse de toute espèce; do. de Paris; faux yeux; cravates; chaussons d'hiver; parfumeries nécessaires; cartonnages; poupées; vases pour cheminées &c.

Ensuite un assortiment complet de marchandises de New-York et Philadelphie.

En tout, il prévient le public que, comme par le passé, il monte les diamants, fait toutes sortes d'échange pour de vieux bijoux et de vieille argenterie, et exécutera toute espèce de raccommodages.

ANGLAIRE, rue Royale, No. 230.

... DE RÉCOMPENSE.

Seront donnés à celui qui arrêtera la négresse MELLY ou AMELIE, âgée d'environ 30 ans, taille de 5 pieds, mesure ... forte constitution, le ventre ... la poitrine large, peu de gorge; des pieds ... court, les mains petites, mais ... les doigts courts, elle est vive, on voit par les doigts qu'elle est couturière, elle a une marque ancienne de coup de fouet sur un des bras, elle porte ordinairement un tablier, et un mouchoir de tête, les oreilles bues du mouchoir, elle porte toujours bas et souliers, elle parle assez bien le français, elle est depuis 20 mois environ dans le pays elle appartenait ci-devant à M. Simon Doucé, rue Conti entre Bourbon et Dauphine, elle a travaillé comme couturière chez M. Degaille.

Les capitaines de navires, de bateaux à vapeur, et autres, sont *informés par le présent*, de ne point donner asile à la dite négresse, sous peine d'être poursuivis selon la loi.

28 nov—30 LUCIEN VIGNAUD.

...NNE DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez le soussigné le 6 du mois passé, l'esclave CAIN: il a de 35 à 40 ans, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, de constitution assez robuste, légèrement marqué de petite vérole; pour peu qu'on l'excite il bégaie; il a un pied de devant cassée. Cet esclave a été amené ici du Charleston par un M. Cox. La récompense ci-dessus est débourse raisonnable sera payée à quiconque l'arrêtera et le conduira à la geôle. Défense est faite à qui que ce soit de donner asyle au dit nègre, sous peine d'être poursuivi selon la loi.

J. W. MAHONY,

... coin des rues des Remparts et Burgundy.

21 nov

Arrêté sur l'habitation de M. J. A. Morgan (Bluff des Anglais) un cheval bai, ... marqué d'une petite étoile sur le ... d'environ 10 ans; le propriétaire pourra le reprendre en prouvant sa propriété et en payant les frais. 21 nov

FRUITS, VINS, EAU-DE-VIE d'Espagne.—En débarquement du brick *Actor*, de la Méditerranée, et à vendre par les soussignés, 4600 oranges Muscats en grapes, 1000 demi do, 200 quarts do, 500 quarts barriques, 5 barils indiens vin sec et doux, 15 pipes vin rouge, 235 barils indiens Eau de Vie d'Espagne, 250 barils raisins, 100 jarres do, 50 caisses amandes, 4 caisses soutres, 11 sacs Marjolaine, *Ketch*

4 déc LINCOLN & GREEN.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'hon. Charles Maurian, juge—28 novembre 1832—No. 6572—*Par. Guillaume* contre *ses créanciers*.—La cession de biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour, il est ordonné qu'une assemblée des *créanciers* de l'insolvable ait lieu en l'étude de M. L. T. Caire, notaire public, le samedi 8 décembre prochain, afin de délibérer sur les affaires dudit débiteur, et cependant, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.

Par ordre de la cour.

29 nov—3 FRED. BUISSON, greffier.

COUR DE DISTRICT, Samedi, 24 novembre 1832—*Dans l'affaire de Joseph Théodore Bauduc.*—Sur motion de M. D. Seghers, et sur enregistrement d'une note contenant des délibérations des créanciers du débiteur, par devant Théodore Seghers, notaire public, le 6 d'octobre dernier, il est ordonné par la Cour, que les créanciers du dit débiteur, et toutes autres personnes intéressées, aient à déduire, d'ici au samedi 8 décembre prochain, les raisons pour lesquelles lesdites délibérations ne seraient pas homologuées. Extrait des minutes,

28 nov—16,2pa. JOHN L. LEWIS, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et la cité de la Nouvelle Orléans, 10 nov. 1832.—[No. 6502.]—*Charles Oger & Ant. Louis Oger vs. leurs créanciers.*—Pétition pour un allotement de 6, 12, 18 et 24 mois.—Sur lecture et enregistrement de la pétition et du bilan dans cette affaire, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers des demandeurs ait lieu au bureau de L. T. Caire, notaire public, lundi 17 décembre prochain, pour délibérer sur les affaires des demandeurs, et qu'en attendant toutes poursuites soient suspendues entre leurs personnes et leurs biens. Extrait des minutes,

13 nov—16,2pa. FRED. BUISSON, greff.

6 FUTAILLES Porter de Londres, contenant chacune 8 douzaines de bouteilles, à vendre par 22 nov LINCOLN & GREEN.

DEMANDE D'ACTIONS.

LES soussignés achèteraient des actions de la Banque de l'Etat, de la Banque d'Orléans et de la Banque de la Louisiane.

23 nov THEOD. NICOLET & Co.

DEMANDE D'EMPLOI.

UN jeune homme (français) arrivant de France, qui est susceptible de bien enseigner la langue française et la langue latine, et qui peut aussi donner des leçons d'écriture et d'arithmétique, désirerait pouvoir se placer chez un habitant français (de préférence) pour y enseigner ces quatres branches d'éducation; il sera particulièrement recommandé par M. et Madame Labat, et MM. P. E. & O. Sorbé, Quertier et Boutin, Garnier frères, Badin et plusieurs autres personnes recommandables de cette ville. Les personnes susceptibles de pourvoir à l'emploi, voudront bien s'adresser chez M. A. Labat, No. 275, rue Royale, entre les rues Dumaine et St. Philippe.

23 nov—9,3j6,3pa.

T. LABAVIT, encoignure des rues Bourbon et Douane, offre à vendre les articles suivants, en débarquement des navires le Cécilia, de Nantes, et l'Aimable Marie, de Bordeaux:

Bouteilles au beurre et à l'huile, de Colin, en boîtes de diverses grandeurs; 2 caisses pâtés aux truffes et viandes, conservés, de Colin; 5 caisses fruits conservés du dit, tels que cerises, fraises, groseilles et framboises; 10 demi-jeannes moutarde de Meille; 50 do. cornichons; fromages de Gruyère; 100 boîtes pommes vertes, 1er. choix; vinaigre blanc, 1re qualité, en tierçon; eau de vie de Dantzic et liqueur d'orties; le tout à des prix modérés. 29 nov

LETTRES DE CHANGE SUR FRANCE—A vendre par 25 oct J. MAGER.

VENTES PAR LE MARTEAU.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments*—Samedi, 15 courant, à 4 heures de l'après midi, j'exposerai en vente, devant mon bureau, les effets mobiliers appartenant à la succession de feue Constance Reiner. Conditions: comptant. Par ordre de la cour,

MARTIN BLACHE, Rég. des test.

3 déc

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des testaments*—Mercredi, 12 du courant, à 4 heures de l'après midi, j'exposerai en vente, devant mon bureau, les effets mobiliers et un cheval américain, avec selle et bride, appartenant à la succession de feu Remigio Gonzales Noriega. Conditions: comptant.

Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, Rég. des test.

3 déc

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des testaments*—Samedi 13 du courant, à 4 heures de l'après midi, j'exposerai en vente, au domicile de feue Françoise Thomas f. c. l. rue d'Espagne, entre les rues Victoire et Bourbon, faubourg Marigny, les effets mobiliers appartenant à la succession de la défunte. Conditions: comptant. Par ordre de la cour,

MARTIN BLACHE, Rég. des test.

3 déc

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régis. des testaments*—Samedi, 15 du courant, à 11 heures du matin, j'exposerai en vente, au domicile de feu David Porter, faubourg Ste. Marie, au coin des rues Philippe et Girod, les effets mobiliers appartenant à la succession du défunt. Conditions: comptant.

Par ordre de la cour

MARTIN BLACHE, Rég. des test.

3 déc

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Samedi, 15 du courant, à dix heures du matin, j'exposerai en vente, rue Condé, entre les rues Ste. Anne et Dauphine, une quantité de selles, brides et autres articles de sellerie, appartenant au magasin de J. P. Bourgeat, interdit.

Conditions: Toute somme de $100 et au dessous comptant, et toute somme au-dessus de $100 à ... jours de crédit, en billets endossés à satisfaction.

Par ordre de la Cour,

3 déc MARTIN BLACHE, reg.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 4 janvier 1833, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, une négresse nommée Sophie, âgée d'environ 40 ans, au peu cuisinière, appartenant à la succession de feu Raimon Mom.

Conditions: un tiers comptant, et le reste à 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,

MARTIN BLACHE, register.

N. B. L'acte de vente sera passé par H. Pédescleaux, notaire public. 3 déc.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 4 janvier 1833, à midi, j'exposerai en vente à midi, à la Bourse, une négresse nommée Lucy, âgée d'environ 43 ans, appartenant à la succession de feu Constance Rixner.

Conditions: moitié comptant et moitié à six mois, en un billet endossé à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, register.

N. B. L'acte de vente sera passé par H. Pédescleaux, notaire public. 3 déc

COUR DES PREUVES, Attendu que P. Thompson a présenté une *pétition à la cour*, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Michael Brooks, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour MARTIN BLACHE.

4 déc Rég des test.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Angélique Guihautel, a *présenté une pétition* à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de Francis Drake son époux décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, régister.

4 déc

COUR DES PREUVES.—Attendu que Bartholomé Llado a *présenté une pétition* à la cour, à l'effet d'être nommé curateur aux héritiers absentés feue Marie Dubouchas f. c. l. décédé ab intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition,

Par ordre de la cour.

4 déc MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Magdeleine Guesson, veuve de feu Michael Bennett, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession du dit Michael Bennett, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

3 déc MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feue Marguerite Paturel, décédée épouse de Louis Coirard, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par Pierre Placide Salvant, exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait point homologué.

Par ordre de la Cour,

3 déc MARTIN BLACHE, Régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Louis Even a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu L. Choisel, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

MARTIN BLACHE, register.

3 déc

COUR DES PREUVES.—Attendu que Nathaniel James Debois a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'être nommé curateur des héritiers absents de feu Edward Debloin, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

3 déc MARTIN BLACHE, reg.

MARCHANDISES DU PAYS.—Propres pour les marchés mexicains—100 belles balles à chemises, grès 6 4, bonne qualité, 14 do. de 6000 yards, 250 grès et ¾, 14 do. toile de Russie blanche, ayant droit au drawback, quelques belles de coutil et toile à chemises, en débarquement et à vendre par

1 déc LINCOLN & GREEN.

LES soussignés offrent à vendre 3000 marailles, de différentes grandeurs, en débarquement du brick Cécilia, de Nantes. P. E. & O. SORBE,

Rée rue Royale, No. 118.

SOIES à Coudre, assorties en couleurs, pour les Provinces Espagnoles ayant droit au drawback, à vendre par

1 déc J. MAGER.

VIN de Bordeaux en barriques et en cuvaux, Grau Larose, Médoc, Champagne mousseux, Bourgogne, &c. à vendre par,

1 déc J. MAGER.

SANGSUES DE CHOIX—En débarquement du navire Cécilia, de Nantes, et à vendre à la pharmacie de DUCONGE & PEYCHAUD.

30 nov Rue de Chartres, No. 89.

LES soussignés offrent à vendre 50 boucauts sucre de la nouvelle récolte, première qualité.

THEOD. NICOLET & CO,

29 nov rue Royale, No. 103.

ON a besoin immédiatement d'un bon carossier pour lequel de bons gages seront donnés. S'adresser à M. WALTON,

29 nov rue de la Douane, No 14.

25 DOUZ. Chaises élégantes de Windsor, en débarquement du navire Henry-Thompson, à vendre par GEO. WHITNEY,

29 nov rue de la Douane, No. 21.

SUCRE ET MÉLASSE.—A vendre sur plusieurs habitations par

DUBERTRAND & LEGENDRE.

28 nov No. 61, rue St. Louis.

ON a besoin de huit ou dix petits nègres capables de servir comme manœuvres. S'adresser à

U. G. HOLDSHIP,

24 nov A la presse à coton à vapeur de la Levée.

DATTES DE MUSCAT.—50 belles en bon ordre en débarquement, à vendre par

13 nov LINCOLN & GREEN

VENTES PAR LE MARTEAU.

Jean Pierre Dupré vs. Elisabeth Carrère.

EN vertu d'un *plurius fieri facias* à moi adressé par l'hon. Chas. Maurarré, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente mardi, 15 courant, à 4 heures de l'après midi, sur les Ursulines, rue Condé, entre St. Philippe et Dumaine, trois lots, six briques, deux pinces, etc. etc. saisis dans l'affaire ci dessus.

3 déc L. DAUNOY, marshal.

Beckett & Bell vs. Bouker Frères.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prévil, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente jeudi, 3 janvier 1833, à midi, à la bourse, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, un certain lot de terre et les bâtisses qui sont dessus, No. 120; le dit lot de terre mesure vingt neuf pieds plus ou moins à la rue Toulouse, et cent cinquante pieds plus ou moins de profondeur. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

30 nov. L. DAUNOY, marshal.

James Dawson vs. Samuel Richardson.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. William Grivel, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente mercredi, 12 décembre, à 4 heures de l'après midi, vis à vis le café de Dimond, faubourg Ste. Marie, deux demi tables rondes, un bois de lit, deux tables carrées, un vieux bureau, trois cabinets, quatre vieilles couvertures, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

30 nov L. DAUNOY, marshal.

Le maire, les aldermen et les habitants de la Nouvelle-Orléans vs. C. Nelson et P. C. Miller.

Les mêmes vs. les mêmes.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Prévil, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente mardi, 11 décembre, à midi, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, un cheval et une charrette, saisis dans les affaires ci-dessus.

30 nov L. DAUNOY, marshal.

Marlow et Hullen vs. A. P. Lanaux.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi 10 décembre, à 6 heures, sur les lieux, rue Toulouse No. 115, une quantité de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

24 nov L. DAUNOY, marshal.

John Morgan vs. D. Parsons.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, le vendredi, 7 décembre à 4 heures, à l'extrémité inférieure de la rue Perdido, divers articles d'ameublement, 1 pirogue, une vieille charrette, le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

23 nov L. DAUNOY, marshal.

Spencer vs. S. Bryant.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité de la N. Orléans, j'exposerai en vente, le 15 décembre prochain, à 4 heures, à la ville de Milneburg, un hangard, une cave, un poêl, saisis dans l'affaire ci-dessus.

15 nov L. DAUNOY, marshal.

Le maire, les aldermen et les habitans de la ville de la Nouvelle-Orléans, vs. Simon Knight, personne non résidante.

Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.

Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.

Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.

Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.

EN vertu de cinq *writs de fieri facias*, à moi adressés par l'hon. Gilbert Prévil, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les dites affaires, j'ai saisi et j'exposerai en vente mercredi, 16 janvier 1833, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les propriétés suivantes, savoir:

Le lot de terre numéro un, îlet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt à la rue Calliope.

Le lot de terre numéro deux, îlet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro trois, îlet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro quatre, îlet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro cinq, îlet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds à la rue Clio.

Pour satisfaire aux jugements rendus dans les poursuites ci-dessus, et conformément à la teneur du second article de l'acte intitulé "acte pour fixer le mode d'après lequel les terrains ou autres terres dans la ville de la Nouvelle-Orléans et ses limites, et dont les propriétaires n'y résident pas, peuvent être saisis et vendus pour le paiement des taxes de ville et autres dépenses dues à la Corporation de la Nouvelle Orléans, et pour d'autres objets, approuvé le 18 mars 1828." [4 oct] L. DAUNOY, marshal.

BATAILLON D'ARTILLERIE,

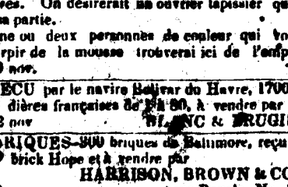

LE Bataillon d'artillerie se réunira dimanche, 2 courant, pour célébrer la fête patronale de Ste. Barbe.

Une salve de 25 coups de canon sera tirée au lever du soleil. Le bataillon prendra les armes à 8 heures précises du matin, armement complet, uniforme d'hiver, après bouquet, manœuvres et évolutions, les batteries attelées.

Pendant la messe il y aura une quête pour l'hospice des aphélins.

On compte sur le zèle de tous les membres du Bataillon pour rendre autant que possible cette fête brillante par la bonne tenue, l'ordre et l'exactitude.

Par ordre,

4 déc U. DUREL, adj. major.

CHAMPEURS-A-CHEVAL D'ORLEANS,

Vous monterez à cheval dimanche prochain, 9 du courant, pour l'exercice et complètement équipés et en petite tenue d'hiver, vous vous assembleres au lieu de coutume, à 8½ heures précises du matin. Par ordre du capitaine,

4 déc BARBARET, fourier.

CHASSEURS D'ORLEANS,

La compagnie montera à cheval dimanche prochain, 9 du courant, à 7½ heures du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement, équipement complet, tenue d'hiver.

Par ordre du capit. commandant,

X. LEQOURT DE BILLOT, maréchal-des-logis-chef.

4 déc

WM. FADEUILHE & CO., Tapissiers et marchands de papiers, peints rue de Chartres No. 137, 3 portes est de la Nouvelle Bourse, ancien établissement de Mr. Boimare libraire.

Les soussignés ayant formé un association, sous la dénomination de W. Fadeuilhe & Co. offrent leurs services aux dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans ainsi que de ses environs: W. Fadeuilhe, arrive du nord et a apporté avec lui, les objets suivants dont ils offrent en gros et en détail aux plus juste prix, papiers et bordures très riches, comprenant un assortiment pour tous les goûts; franges et gallons en soie, ornements dorés de tous les genres, superbes mousselines ainsi que damas en laine pour rideaux.

Etoffe de crin, satoura d'Utrecht pour couvrir les sofas et chaises, un très joli assortiment de chaises en cane, paille de bois et toutes autres marchandises pour ameublement, matelas, lits de plume, oreillers, en grande variété. W. FADEUILHE,

P. J. SALVETAT.

P. S. Des tapis et rideaux de croisée faits de commande avec promptitude, canapés, chaises &c. faits et réparés. On désirerait un ouvrier tapissier qui connaît sa partie.

Une ou deux personnes de couleur qui voudront écharpir de la mousse trouveraï ici de l'emploient.

29 nov.

REÇU par le navire Bolivar du Havre, 1700 chaudières françaises de 3 à 30, à vendre par

22 nov BLANC & BRUGIERE.

BRIQUES—300 briques de Baltimore, reçu par le brick Hope et à vendre par

HARRISON, BROWN & CO,

21 nov rue Royale, No. 14.

VIEUX CUIVRE.—Un tonneau de vieux cuivre à vendre par HARRISON, BROWN & Co.

VENTES A L'ENCAN

PAR ISAAC L. M'COY.

CONFORMENT à un ordre de l'exécuteur testamentaire de la succession d'Alexandre M'Coy, décédé, il sera vendu, samedi, 22 décembre prochain, à midi, à la Bourse,

Les Domestiques de prix suivants,

appartenant à la dite succession, savoir:

HUBBARD, âgé de 34 ans, depuis six ans dans le pays, excellent charpentier de marine et calfat, ayant travaillé cinq ans en ces qualités. Il est également assez bon forgeron, ayant travaillé quatre ans dans une forge et fonderie; il est bon ingénieur, ayant conduit des machines à vapeur, pendant deux ou trois ans, et a travaillé dans une briqueterie pendant deux ans, et deux dans une presse à coton; il est intelligent, excellent arrimeur, et très adroit pour les travaux d'une presse à coton, ainsi qu'à toute espèce de travaux.

FORTUNE, sa femme, âgée d'environ 25 ans, depuis 6 ans dans le pays; excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne gardienne, très honnête et très bonne domestique.

EMILE, leur fils, âgé d'environ 2 ans.

GEORGE, âgé d'environ 25 ans, a travaillé 4 ans dans une briqueterie et est très adroit pour arranger l'intérieur d'un fourneau; il a travaillé 2 ans dans un chantier de marine, 2 ans dans une presse à coton; il est honnête, vif et domestique fidèle.

JACOB SIMPSON, bon et beau mulâtre d'environ 20 ans, bon palfrenier, bon cocher, un peu plâtrier, bon domestique et adroit à toutes espèces de travaux d'une habitation.

YELLOW CHARLES, très beau domestique d'environ 23 ou 24 ans, créole du pays, depuis 12 ans en ville, excellent domestique, bon cocher, assez bon cuisinier, très honnête, parlant bien les deux langues.

THEODORE, beau mulâtre clair de 25 ans, depuis 4 ou 5 ans en ville, excellent domestique, bon cocher, assez bon barbier, très docile, parlant bien les deux langues.

GUYON THOMPSON, de 22 ans, robuste, très fort et bon nègre pour une presse à coton, ouvrage auquel il a travaillé deux ans; bon drayman, bon palfrenier, briquetier, et adroit à toute espèce de travaux d'une habitation.

LOUIS, âgé d'environ 22 ans, bon travailleur pour une briqueterie ou presse à coton; accoutumé à toute espèce de travaux d'une habitation; très honnête et très sobre.

BLUFART, 21 ans, bon bucheron, bon bouvier, bon briquetier, passier à coton, *drayman*, nègre de champ.

JACKSON, beau mulâtre, 25 ans, depuis 4 ou 5 ans en ville, excellent charpentier, loué généralement à $60 par mois, bon tonnelier, parlant bien les deux langues.

NANCY, sa femme, 21 ans, depuis 4 ou 5 ans en ville, excellente couturière, domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse, bonne femme de chambre, excellente tenue.

MARY JANE, leur enfant, âgée d'environ 2 ans.

SIMON, 23 à 24 ans, depuis 5 ans en ville, fondeur en fer, bon charretier, palfrenier, bon domestique, très fortement constitué.

MERRITT, 23 ans, bon pressier à coton, bon briquetier, *drayman*, bon nègre de champ.

ARTHUR, 20 ans, fort travailleur, nègre de champ, bon palfrenier et briquetier.

PETER WILLIAMS, 25 ans, bon *drayman*, bon nègre de champ.

CHS. REYNOLDS, 20 ans, beau domestique, bon cocher, nègre de champ, briquetier, bon sujet.

JAMES SCOTT, 21 ans, bon bouvier, nègre de champ, briquetier, pressier à coton.

HENRY FIELDS, âgé d'environ 24 ans, a travaillé 10 ans dans une manufacture de tabac; il s'entend à la manière de préserver et d'emballer le tabac; il a travaillé aussi 5 ans dans une fonderie, un an dans une briqueterie et 3 ans dans une presse à coton (dans les presses où il a travaillé il a presque toujours été chef d'atelier); c'est un parfait domestique, robuste et intelligent, d'un excellent caractère, digne de confiance, et qui pourrait servir d'économe sur une sucrerie ou une cotonnerie.

HENRY EATON, 22 ans, bon travailleur, robuste, jardinier de son état, employé depuis quelque temps dans une briqueterie ou une presse à coton.

ROBERT, 24 ans, depuis 8 ans dans la ville, a travaillé dans une fonderie, dans les presses à coton et les moulins à scies; bon pressier et drayman, robuste et actif, parlant français et anglais, bon sujet et excellent domestique sous tous les rapports.

DORSEY, 24 ans, depuis 6 ans dans la ville, bon drayman, travaille